



PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DE TALMONTIERS DU 01 DECEMBRE 2023

Date de convocation 27/11/2023
Date d'affichage 27/11/2023
Nombre de conseillers
En exercice : 13
Présents : 9
Votants : 10

Le 1^{er} décembre deux mil vingt-trois, à 18h15, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame COCHET Brigitte, Maire.

Présents :

M. RIBIERE Jean-Paul, adjoint, M. BRULE Philippe, adjoint, Mme MOREL WARE Gaëlle adjointe, Mme CHARLET Viviane, M. DE-GEITERE Ulysse, M. LECOCQ Nicolas, M. DELENCLOS Gérard, M. KALWAK Johnny

Absents Excusés :

M. NDJIKESSI Thierry qui a donné pouvoir à Mme MOREL WARE

Absents :

M. CRETAINE Thomas – M. VALLEE Gérard - Mme DJIDEL Khaoukha

Désignation du secrétaire de séance : M. Philippe BRULE
M. Philippe BRULE est nommé secrétaire de séance.

Madame Le Maire demande à l'assemblée une minute de silence suite aux décès de :

Madame Jacqueline FLEURY décédée le 13 novembre 2023 à l'âge de 94 ans
Madame Gismonde RANCE décédée le 15 novembre 2023 à l'âge de 93 ans

Les familles Fleury et Rance remercient la commune d'avoir déposé une gerbe de fleurs.

Madame Le Maire remercie Madame Nadège LEFEBVRE Présidente du Conseil Départemental ainsi que Madame Martine BORGEOO et Monsieur Pascal VERBEKE Conseillers Départementaux pour la subvention allouée pour les travaux sur l'éclairage public du village programmée par le Syndicat d'Energie de l'OISE en 2024.

1 – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

Madame Le Maire demande l'approbation du compte-rendu du dernier conseil municipal

Adoptée à l'unanimité



2 – PROJETS COMMUNAUX 2024

Madame Le Maire informe que le dossier prioritaire est le city stade projet 2023 reconduit en 2024, celui-ci devant passer en commission en Mars 2024..

Autres projets subventionnables pour l'année 2024 :

- Toiture de l'école
- Carrefour Val d'un Œuf / rue de Paris
- Agrandissement de la mairie
- Aménagement de la rue principale en étude

Il est précisé que les projets doivent être ouverts et transmis afin d'être étudiés et subventionnés. Mme MOREL WARE demande des précisions sur le projet d'agrandissement de la mairie. Madame Le Maire répond que la salle communale reste petite et que des travaux d'agrandissement seraient envisageables.

Madame Le Maire précise que l'énoncé des projets ne vaut pas acceptation travaux mais qu'ils doivent être ouverts pour l'année prochaine.

2 abstentions – 8 pour

3 – DEROGATION PRORATA TEMPORIS

Vu la M57 applicable au 1^{er} janvier 2024 Madame Le Maire propose à son Conseil Municipal avec l'accord de Mme LEDRU Conseillère aux décideurs locaux et notre trésorerie de déroger à la règle du prorata temporis c'est-à-dire que les amortissements se feront l'année suivante.

Madame Le Maire propose que tous les biens en investissement de plus de 2000 € soient amortis sur 10 ans et ceux de moins ou égaux à 2000 € sur 2 ans.

Adopté à l'unanimité



4 – AMORTISSEMENT SE60

Madame Le Maire précise à son Conseil Municipal qu'une délibération a été actée concernant le Syndicat d'Energie de l'OSE (SE 60) pour l'extension du réseau électrique Rue des Forquevais.

Madame Le Maire demande l'autorisation à son Conseil Municipal que la Commune amortisse cette somme de 1.641,44 € déjà mandatée, sur une durée de un an.

Adoptée à l'unanimité

5 – AMORTISSEMENT LOGICIEL JVS CIMETIERE

Madame Le Maire expose à son Conseil Municipal que nous avons en commande un logiciel AMETHYSTE pour la gestion du cimetière – une première facturation est enregistrée pour la vectorisation du plan du cimetière et l'intégration sur le nouveau logiciel

Une formation sera assurée en Janvier par l'Adico – Reste à recevoir une facturation de 668.52 € du logiciel.

Madame Le Maire demande à son Conseil Municipal l'autorisation pour l'amortir sur une durée d'un an.

Adoptée à l'unanimité

6 – APPLICATION INTRAMUROS

L'application mobile IntraMuros permet d'informer d'alerter et de faire participer nos administrés à la vie locale – couplée avec notre site internet communal.

Aucun besoin de collecter les numéros de téléphone ou les adresses mail ni de créer de compte. IntraMuros est compatible avec le RGPD.

Elle est gratuite pour les administrés – simple d'utilisation et permet d'être informé en temps réel des actualités diverses du village.

C'est une solution prête à l'emploi pour les communes.

Cette application est partenaire de l'Association des Maires de France.



La première année est gratuite puis 20 € mensuel – proposition entre 500 et 1000 habitants.

Madame Le Maire demande l'autorisation de mettre en place cette application.

Plusieurs questions sont soulevées.

Le Conseil Municipal demande à Madame Le Maire de prévoir une réunion d'informations sur le fonctionnement de cette application et ainsi reporter le vote du Conseil Municipal ultérieurement sur sa mise en place.

Adoptée à l'unanimité

7 - REMPLACEMENT DU JOUG DE LA CLOCHE N°3

Suite au passage de la société MAMIAS il nous est préconisé de remplacer le joug de la cloche n°3 à l'église.

Un devis nous est proposé pour la somme de 4182 € ttc

Cette dépense ne sera affectée que sur le prochain budget de la commune.

Madame Le Maire demande l'autorisation à son conseil municipal de budgétiser cette dépense en 2024.

Adoptée à l'unanimité

8 – DECISIONS MODIFICATIVES

La trésorerie nous demande une décision modificative dans notre budget 2023 pour la somme de 8.000 €

Madame Le Maire demande l'autorisation à son Conseil Municipal sa mise en place.

Adoptée à l'unanimité



9 – DOSSIER CCAS

Dans le cadre du CCAS Madame Le Maire précise que la commune a été sollicitée par une famille en difficulté pour la somme de 3.853,41 € (foncier – véolia et edf).

Après étude et après en avoir délibéré avec les membres du CCAS, nous avons accepté de prendre en considération la demande et de faire faire un échéancier de remboursement par notre comptable sur 36 mois.

1 abstention – 9 pour

10 – BAIL AGRICOLE PARCELLE B183 82a47ca AU 1^{ER} JANVIER 2024

Une parcelle agricole se libère au 31/12/2023

Nous en avons fait part aux agriculteurs du village

Madame Le Maire demande à son Conseil Municipal l'autorisation de faire un nouveau bail agricole au 1^{er} janvier 2024 à la personne intéressée.

Adoptée à l'unanimité

11 – FEUX TRICOLORES CARREFOUR Rue du Val d'un Œuf / Rue de Paris

Madame Le Maire précise que suite à notre intervention auprès de l'UTD un comptage du nombre de véhicules jour est en place.

Les résultats seront communiqués .

Madame Le Maire donne la parole à Mr RIBIERE sur ce sujet

Après concertation avec le Conseil Municipal, Madame Le Maire demandera de délibérer.



Mr RIBIERE présente deux options :

- Remplacement des blocs feux rouges (sans renouvellement des blocs d'alimentation devenus obsolètes) environ 10.624 €

Parallèlement, autre possibilité proposée par Mr LANGLOIS de l'UTD de Méru feux + nouveaux mâts pour environ 18000 € (avec remplacement du contrôleur électronique) + 1500 € si terrassement

- Plateaux de ralentissement + radar de feux (sous réserve d'acceptation de la Préfecture)

Après concertation Le Conseil Municipal opte :

Pour le remplacement des feux tricolores : 7 votes

Pour le remplacement des feux tricolores + plateaux de ralentissement : 2 votes

INFORMATIONS / QUESTIONS DIVERSES :

- Renouvellement de la commission communale de contrôle de la liste électorale – Mr Gérard DELENCLOS se porte candidat
- Déjections canines – proposition de faire un arrêté avec amende de 45 €
- Poubelles dans le village à prévoir
- Confirmation par courrier du SE 60 concernant les travaux de remplacement des lanternes du village – programmation 2024
- Menus de la cantine élaborés par les enfants – Proportions adultes sans augmentation
- Réunion en mairie entre riverain et le club de football
- Nous avons vu avec le président de l'association RAID AVENTURE NATURE concernant ses remarques au dernier conseil municipal – tout a bien été envoyé en temps et heure
- Démission de Monsieur Gérard VALLEE
- Arrêté contre le démarchage dans la commune

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19H20.

Le Maire,
Brigitte COCHET

